Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 458

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contrairement à l'auteur, je ne crois pas tellement que "des mesures d'ordre financier et surtout la mise à disposition d'infrastructures adéquates" renforceraient la reconnaissance sociale de la famille. De telles mesures seraient, certes, positives en matière de justice sociale.
Comme l'affirme Jean Kellerhals dans "Tensions culturelles et tensions familiales dans l'analyse du divorce" la famille est traversée par des mouvements contradictoires, des tensions qui la déchirent, mais certaines des fonctions symboliques de la famille perdurent et même se renforçent. Il y a certes d'un côté une croissance accélérée des taux de divorce depuis les années 1966-68 dont les causes sont multiples, en relations notamment avec l'éclatement des barrières externes au divorce (le statut de divorcé est moins stigmatisant).

Mais il y a aussi — et c'est peu-être le centre de gravité de toute politique de la famille — un investissement massif du couple en tant que tel (marié ou non) qui "semble former au plan symbolique et pratique, une notion clé de notre société". Le prof. Kellerhals relève en outre que "dans les milieux d'ouvriers et d'employés, l'acquisition d'une identité (et d'un certain prestige social) par le mariage est fort bien perçue, particulièrement chez les femmes". (étude citée p.13). Le même auteur poursuit en disant "à quel point le couple, dans les milieux défavorisés, apparaît plus encore qu'ailleurs comme le privilégié du sens de la vie, comme le refuge contre les frustations externes, comme le lieu d'une certaine autonomie compensatoire de la dépendance économique, culturelle, de pouvoir".

Alors prenons garde, lorsqu'on établit le bilan "des faits sociaux et individuels", à ne pas passer trop rapidement par pertes et profits, des aspirations individuelles qui semblent avoir la peau plus dure sur la longue période que certaines statistiques ne pourraient le laisser entendre.

Eric Baier

D'accord, entièrement d'accord avec notre ami E.B.! L'approche d'une "politique de la famille" à travers l'initiative de Gabrielle Nanchen n'était qu'une approche parmi d'autres possibles... Et il est aussi évident — combien de fois l'avons-nous soutenu dans ces colonnes — que des "solutions "quantitatives ne sont pas des buts en soi, mais des étapes vers une réforme qualitative fondamentale. Réd.

POINT DE VUE

L'ineffable M. Babaiantz

La collecte de dons pour le 125e anniversaire de l'EPFL et les excuses emberlificotées d'Energie Ouest Suisse pour ne pas participer à cet exercice de charité représentent un sommet de grandguignol technocratique.
D'abord on ne voit pas très bien pourquoi l'Etude polytechnique doit quémander des sous pour pouvoir s'amuser un ou deux jours à l'occasion de son 125e anniversaire! Même si cet argent ne sert pas seulement à payer le champagne et les orchestres, mais permet aussi l'acquisition de quelques gadgets supplémentaires pour permettre aux étudiants de mieux s'amuser dans leurs laboratoires (1). on a de la peine à voir pourquoi des sociétés soi-disant aux mains des collectivités publiques doivent y aller de leur obole... Il serait préférable s'il y a bénéfice, de s'en servir pour améliorer les services ou en diminuer les coûts. Cela aurait au moins des retombées favorables pour l'ensemble de la population. Tandis que certaines sculptures sur nuages qui se pratiquent sous prétexte de science dans nos hautes écoles n'ont certes pas d'effet positif discernables pour la collectivité.
Mais M. Babaiantz n'ose pas employer de tels arguments. En fait il s'entend, et l'EOS avec lui, comme larrons en foire avec l'EPFL. Au moins avec ceux de ses représentants qui ne remettent jamais en cause la sainte alliance de l'industrie, de la politique et de l'ensignement (2). La politique doit permettre à l'industrie de maintenir son monopole et l'enseignement assure que ceci se passe bien et avec le consentement bénévole des concernés. Moyennant quoi l'industrie veut bien distribuer des dons par ci par là pour maintenir l'ensemble bien huilé. Le tout profite bien sûr à ceux qui contrôlent les rouages de cette mécanique. Les autres il faut leur faire comprendre que ce qui est bon pour les chefs l'est aussi pour les sous-chefs et les sous-fiffres. Mais gare à ceux qui risqueraient de mettre du sable dans l'engrenage.
Alors M. Babaiantz cherche ailleurs. Et il a trouvé les vilains. C'est deux ou trois professeurs qui se sont permis de ne pas danser en rond selon la musique imposée. Ils avaient d'autres idées. Ils avaient même des propositions à faire que M. Babaiantz qualifie tout de suite de non-scientifiques. En tant que juriste, il est particulièrement bien placé pour en juger. Sa formation lui permet d'ailleurs d'en déduire que ces vilains professeurs veulent détruire l'EOS. On voit déjà le professeur Borel faire le coup de feu à l'angle du Petit Chêne et de l'avenue Ruchonnet...

M. Babaiantz est décidément aussi ineffable qu'il est inévitable. On le voit surgir dès que quelqu'un menace d'interrompre le ronronnement de la machine qu'il contrôle avec ses pairs.

Pierre Lehmann

1) En fait un comité de patronage de l'EPFL avait lancé un appel de fonds pour le développement des laboratoires (Réd.)
2) Voir aussi, en dernière page, une note à propos de la brochure "Libres propos", éditée par l'EPFL à l'occasion de son 125e anniversaire.